



## PREAVIS MUNICIPAL 5-2020 Budget de fonctionnement 2021

Dossier traité par : Jacques Moccand

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité de La Rippe soumet au Conseil communal le budget de fonctionnement 2021, conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom).

Le budget de fonctionnement 2021 présente un déficit de CHF 399'408.--. Par rapport au budget de fonctionnement 2020, le déficit est de CHF 382'569.-- supérieur. Ce résultat est dû essentiellement à une baisse des recettes fiscales, d'une part suite à la décision du Conseil communal de réduire le taux d'imposition de 1 point, environ CHF 50'000.--, d'autre part aux conséquences financières à attendre en raison de la Covid-19, CHF 250'000.-- (budget 2021 : CHF 3'400'000.-- comptes 2019 : CHF 3'700'000.--); à une augmentation des charges de la participation à la cohésion sociale (*ancienne dénomination : facture sociale*) de CHF 110'000.--.

Les principales augmentations et diminutions en comparaison avec le budget de fonctionnement 2020 sont les suivantes :

**CC : comptes de charges CR : comptes de revenus**

### 1 Administration générale

110.318.7 CC	CHF	- 30'000.--	Fibre optique Tranchepied
110.351 CC	CHF	- 8'000.--	Déficit Transports publics Bassin 3
110.490.0 CR			<i>Pas de changement par rapport au budget 2020</i>

160.317 CC			Giron des jeunesses (apéritif, repas invités, rallye des syndic), reporté en 2021
160.481 CR			Giron des jeunesses, prélèvement fonds taxes de séjour, <i>pas de changement par rapport à 2020</i>

### 2 Finances

210.400 CR	CHF	- 200'000.--	Diminution des revenus à attendre (- 1 point d'impôt et effets Covid-19)
------------	-----	--------------	--

### 3 Domaines et bâtiments

310.314.1 CC	CHF	+ 8'000.--	Stand de tir, installation de récupérateurs de balles
310.314.2 CC	CHF	+ 12'000.--	Etude captages adduction d'eau alpagnes communales
310.314.6 CC	CHF	+ 15'000.--	CHF 5'000. -- divers + ramonages, CHF 15'000. -- Privé d'Amour
322.301 CC	CHF	+ 11'000.--	Traitement du garde forestier (100%)
322.309 CC	CHF	- 3'500.--	Diminution frais forfaitaires, au profit de frais effectifs (km)
322.312 CC	CHF	+ 2'000.--	Acompte CHF 485. -- par trimestre
350.301 CC	CHF	+ 1'000.--	Augmentation surfaces de nettoyage suite aménagement de l'administration communale
350.314 CC	CHF	+ 20'000.--	Abri de protection civile, mise en conformité suite rapport d'inspection CHF 18'000. --
350.427.15 CR	CHF	+ 36'000.--	Location deux appartements de fonction
351.313 CC	CHF	+ 2'000.--	Covid-19 désinfectant
351.315.1 CC	CHF	+ 2'000.--	Chauffage à distance (contrats d'entretien y c. filtres à particules)
351.315.2 CC	CHF	+ 5'000.--	Entretien autres installations techniques (pannes, autres frais)
351.315.3 CC	CHF	+ 2'000.--	Entretien chauffage à distance (pannes, ramonage, autres frais)
352.313 CC	CHF	+ 2'000.--	Achats matériel de nettoyage et désinfectant Covid-19

### 4 Travaux

430.311 CC	CHF	+ 3'000.--	Achat matériel voirie, souffleuse, débrousailluse
430.316.0 CC	CHF	- 5'300.--	Tracteur leasing (fin juin 2021)
440.314.54 CC	CHF	- 30'000.--	Cimetière - désaffectation et création d'un jardin du souvenir, travaux réalisés en 2020 ; CHF 5'000. -- place devant jardin du souvenir à aménager
450.301 CC	CHF	+ 2'000.--	Augmentation des heures de surveillance (samedi matin)
450.318.81 CC	CHF	+ 2'000.--	Valorisation du papier et carton contre paiement
450.434.2 CR	CHF	- 10'000.--	Baisse de la taxe forfaitaire déchets de CHF 5. --
450.435 CR	CHF	- 1'500.--	Suppression de la ristourne sur le papier et carton
450.480 CR	CHF	+ 7'350.--	Prélèvement sur le fonds OM pour équilibrage
460.314 CC	CHF	+ 5'000.--	Curage de collecteurs et sacs de routes

### 5 Instruction publique et culte

RAS

### 6 Police

RAS

### 7 Sécurité sociale

710.352.20 CC	CHF	+ 37'600.--	Pertes projetées dues à la Covid-19
720.351 CC	CHF	+ 110'000.--	Augmentation de la participation à la cohésion sociale

### 8 Services industriels

RAS, compte affecté

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **Le Conseil Communal de La Rippe**

vu le préavis municipal n° 5-2020 concernant le budget de fonctionnement 2021,

lu le rapport de la commission Gestion-finances,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

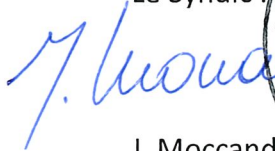
### **Décide**

d'approuver le préavis municipal n° 5 - 2020 relatif au budget de fonctionnement 2021, tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 novembre 2020 pour être soumis au Conseil communal de La Rippe.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



J. Moccand



La Secrétaire :



N. Jenni Kohler